

## LE FAIT DU JOUR

# Travail et handicap : l'amer bilan

La 20<sup>e</sup> Semaine de l'emploi des personnes handicapées qui débute aujourd'hui pointe la forte hausse du chômage des invalides.

**L**a 20<sup>e</sup> Semaine de l'emploi des personnes handicapées s'ouvre aujourd'hui. L'occasion pour les associations de saluer une avancée dans l'accompagnement dans l'emploi, mais aussi de dresser un bilan « amer » du quinquennat Hollande, marqué par une forte hausse du chômage des invalides.

Les personnes handicapées sont en moyenne plus âgées et moins qualifiées que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Leur taux de chômage est de 18 %, presque le double du tout public (10 %). A fin juin 2016, 480 000 demandeurs d'emploi handicapés étaient inscrits à Pôle emploi (+2,3 % par rapport à juin 2015), soit 8,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi (petite activité comprise), selon l'Agefiph (Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

### « L'emploi accompagné » dans la loi Travail

Leur durée moyenne d'inscription au chômage dépasse les 800 jours, 200 jours de plus que l'ensemble des inscrits, souligne la présidente de l'Agefiph, Anne Baltazar. « Depuis 2012, des choses bougent », concède Alain Rochon, président de l'Association des paralysés de France (APF), citant par exemple le domaine de la formation. Mais « le constat est toujours aussi amer » à ses yeux, car le chômage des personnes handicapées continue de progresser « à un rythme supérieur » à celui de la population valide. De la fin 2011 à la fin 2015, il a augmenté de 65 % et « bat aujourd'hui tous les records », selon l'APF. Dans ce contexte morose, les associations saluent la reconnaissance de « l'emploi accompagné » dans la loi Travail promulguée en août 2016. Les décrets d'application sont attendus d'ici début décembre. Ce dispositif, très innovant en France, qui existe depuis longtemps dans de nombreux pays européens, vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, en milieu de travail ordinaire. Un conseiller



Fin juin 2016, 480 000 demandeurs d'emploi handicapés étaient inscrits à Pôle emploi, soit 8,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Photo AFP.

dédié, un « job coach », accompagne aussi bien le salarié que son entreprise, aussi longtemps que nécessaire. Avoir pour la première fois un cadre législatif va permettre à ces actions d'accompagnement de s'inscrire « dans la durée », estime Ladapt, association organisatrice de cette semaine de mobilisation. « Une belle idée, mais qui arrive un peu tard » dans le quinquennat, déplore M. Rochon. Selon l'APF, 5 millions d'euros ont été budgétés pour l'amorçage du dispositif, ce qui va permettre de financer l'accompagnement dans l'emploi d'environ « 500 personnes ». L'APF et

la Fnath (association des accidentés de la vie), regrettent que les Fonds destinés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph pour le secteur privé, FIPHFP pour la fonction publique), ont été rognés par des décisions gouvernementales. Les universités ont été autorisées à ne pas verser la totalité de leur contribution au FIPHFP. En outre, des « ponctions » ont été effectuées trois ans de suite dans les caisses de ces fonds pour financer des emplois aidés, soit 174 millions d'euros qui manquent aux demandeurs d'emplois handicapés.

### A SAVOIR

## 5,5 millions de personnes concernées

Selon un récent sondage Opinionway pour Ladapt, 84 % des Français estiment que les pouvoirs publics ne se préoccupent pas, ou pas assez, de l'insertion professionnelle des personnes handicapées. En 2013, 2,4 millions de personnes de 15 à 64 ans disposaient d'une

reconnaissance administrative d'un handicap. Avec les personnes souffrant d'un problème de santé durable, on estime que 5,5 millions de personnes sont concernées par le handicap, soit 14 % de cette tranche d'âge, selon le ministère du Travail.

## Plus de 400 000 travailleurs invalides

Aujourd'hui, il y a moins de 4 % de travailleurs handicapés en emploi direct dans le secteur privé.

400 400 travailleurs handicapés étaient employés en 2014 dans les entreprises privées et les établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) de plus de 20 salariés, soit 3,6 % des salariés, selon une étude du ministère du Travail. Ces salariés des 101 000 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) sont en hausse de 4,2 % par rapport à 2013, selon la Dares. La loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés des secteurs privé et public d'employer 6 % de personnes handicapées, sous peine de pénalités financières qu'elles versent à l'Agefiph ou au FIPHFP (fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique). Le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés était de 3,6 % en 2014 dans les entreprises

privées et les Epic, et de 3,3 % en équivalent temps plein, selon cette étude. Ces taux ne concernent toutefois que les personnes handicapées employées directement par les entreprises concernées. A défaut de recruter directement, une entreprise peut aussi recourir à des sous-traitants ou accueillir des stagiaires handicapés, pour viser l'objectif de 6 %. Selon une autre étude de la Dares, le taux d'emploi global (emploi direct et indirect) des personnes handicapées était en 2013 de 4,01 % dans les entreprises privées et les Epic. En 2014, 8 % des établissements ont versé une contribution financière à l'Agefiph, c'est-à-dire qu'ils n'emploient aucune personne handicapée. Les travailleurs handicapés sont plus nombreux que la moyenne des salariés à exercer à temps partiel. Le taux d'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique était de 5,17 % en 2015, contre 4,9 % en 2014.

### Handicapé et patron : l'aventure professionnelle séduit certains.

Les personnes handicapées peinent plus que les autres à décrocher un emploi. Certaines s'aventurent dans la création d'entreprise, tendance en petite hausse qui montre que la « spécificité » n'est pas un obstacle pour être patron. Passée la « surprise » de ses clients de le voir arriver en fauteuil, Tanguy de la Forest, entrepreneur, l'assure : « Au bout de deux minutes, le côté professionnel prend le dessus ».

### 3 380 entreprises créées

Atteint d'une faiblesse musculaire depuis sa naissance, il a co-fondé le cabinet de recrutement Défi RH, spécialisé dans l'embauche de travailleurs handicapés. « Je ne l'ai pas fait pour dépasser mon handicap », prévient-il. « J'aime le challenge. J'ai une spécificité, mais je suis avant tout une personne compétente ». En 2015,

3 380 créations et reprises d'activité ont été recensées par l'Agefiph, qui accompagne et soutient financièrement les porteurs de projet. A fin juin 2016, on en comptait 1 950 nouvelles, 6 % de plus qu'à fin juin 2015. Cette note positive dans le secteur sinistré de l'emploi des personnes handicapées n'est « pas encore significative en volume, mais c'est une tendance », explique le directeur de Ladapt. « Quand on regarde les statistiques, on voit que la motivation première c'est d'avoir son propre job », défend Jérôme Adam, chef d'entreprise. Non-voyant, ce diplômé d'une grande école de commerce gère « J'en crois pas mes yeux », société de production de mini-séries humoristiques à vocation de sensibilisation au handicap. Selon l'Agefiph, 65 % des entreprises créées par des personnes handicapées sont encore en activité après trois ans d'exercice. Reste qu'elles sont souvent liées au monde du handicap.



En fauteuil et patron.